

■ **Fonds de prévoyance en faveur du Personnel d'Adax S.A.**, à Bevaix, CH-645-0101031-7, prévoyance professionnelle en faveur du personnel d'Adax S.A. et des entreprises qui lui sont liées économiquement et financièrement, dans le cadre de la LPP et de ses dispositions d'exécution; prémunir, ainsi que ses proches et survivants, (FOSC du 04.08.2003, p. 8). Parel Jean-Pierre, Racine Jean-François et Monard Suzanne ne sont plus membres du conseil de fondation; leurs pouvoirs sont radiés. Conseil de fondation: Kamber Urs, de Balsthal, à Herbligen, président, Sauser Michel, maintenant domicilié à Cortailod, nommé vice-président, Barazutti Jean-David, de Le Peuchapatte, à Boudry, et Epple Michel, du Locle, à Boudry, lesquels signent collectivement à deux.

Journal no 1186 du 25.04.2007
(03911618 / CH-645.0.101.031-7)